

# Berone®

**Herbicide de pré- et post-levée dans les pois protéagineux, le soja et les féveroles.**

## Matières actives

40 g/l Imazamox

## Formulation

Concentré soluble (SL)

## Trademark

Stähler Suisse SA

## Numéro d'homologation

W-7328

## Mode d'action

**Imazamox-P** est une matière active du groupe des imidazolinones. Berone est absorbé par les racines et cotyledons des mauvaises herbes en germination. Berone inhibe la synthèse d'acides aminés essentielles dans les adventices sensibles.

## Utilisation Grandes cultures

### Féveroles

Dosage: 1.0 l/ha en pré- ou en post-levée précoce de la culture.

### Luzerne

Dosage: 0.75-1.0 l/ha contre les mauvaises herbes annuelles. Application: post-levée, à une hauteur de culture de 4 cm.

### Pois protéagineux

Dosage: 1.0 l/ha en pré- ou en post-levée précoce de la culture. Mélange préconisé en post-levée : 0.5 l/ha Berone + 1.0 kg/ha Pedian SG.

### Soja

Dosage: 1.0 l/ha en pré- ou en post-levée précoce de la culture. Lors de l'usage en pré-levée selon le

type de sol un mélange avec 1.0 l/ha Mazil est possible. Mélange préconisé en post-levée: 0.5 l/ha Berone + 1.0 kg/ha Pedian SG.

### Tournesol

Dosage: 1.0 l/ha au stade 2 à 6 feuilles de la culture. Uniquement pour les variétés tolérantes à l'Imazamox (Clearfield).

## Spectre d'efficacité

**Bonne efficacité:** Amarante, capselle bourse à pasteur, chénopodes, morelle noire, moutarde des champs, ortie royale, pâturin annuel, panic pied du coq, renouées, repousses de céréales, repousses de colza, sétaire, stellaire, tabouret des champs.

**Efficacité suffisante:** Digitale, matricaire, pensée

## Restrictions

Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection.

## Miscibilité

Berone est miscible avec Pedian SG et Sitradol Tec. Ne pas mélanger avec des huiles et engrais foliaires.

## Rotation culturale

Après une récolte normale de la culture traité avec Berone il est possible de cultiver les cultures suivantes après un passage de charrue: Céréales, tomates, laitues, épinards, betteraves, choux, maïs, luzerne, pois, haricots, trèfle, colza.

Lors de rupture prémature de la culture il est possible de replanter des légumineuses uniquement.

### Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL.

### Conditions climatiques

L'efficacité du produit n'est pas altérée si des précipitations surviennent plus de 2 heures après le traitement. Un sol humide favorise l'efficacité.

### Important à savoir

Berone est efficace uniquement sur des mauvaises herbes en germination. Les mauvaises herbes établies ne sont pas contrôlées.

### Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

### Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

### Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

### Mention d'avertissement

ATTENTION

### Phrases H

**H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Phrases EUH

**EUH401** Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. **EUH208** Contient du (de la) (nom de la substance sensibilisante). Peut déclencher une réaction allergique.

### Phrases P

**RRV** Emploi interdit sur les toits et les terrasses, sur les aires d'entreposage, sur les routes, les chemins et les places, sur les talus et les bandes de verdure le long des routes et des voies ferrées.

**P102** À conserver hors de portée des enfants.

**P273** Éviter le rejet dans l'environnement.

**P280** Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**P391** Recueillir le produit répandu.

**P501** Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.

**SP1** Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.



**GHS09**

### En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

### Emballage

10 04 27 Emballage simple à 1 l

10 04 27 Carton à 12 x 1 l

### Contact

Stähler Suisse SA  
Henzmannstrasse 17 A  
4800 Zofingen  
Tél: 062 746 80 00  
info@staehler.ch  
<http://www.staehler.ch>